

PROCES-VERBAL DE LA PREMIERE SEANCE

CIRC, Lyon

Mercredi 16 mai 2018, à 09h15

Président : Professeur Mads Melbye (Danemark)

Secrétaire : Dr Christopher P. Wild, Directeur du CIRC

SOMMAIRE

	Page
1. Ouverture de la session	4
2. Election du Rapporteur	4
3. Adoption de l'Ordre du jour	4
4. Admission d'un nouvel Etat participant – Iran (République islamique d')	5

Représentants des Etats participants

Professeur Mads MELBYE, <i>Président</i>	Danemark
Dr Stephen M. ROBBINS, <i>Vice-Président</i>	Canada
Mme Lucero HERNANDEZ	
Dr Diane STEBER-BÜCHLI, <i>Rapporteur</i>	Suisse
Mme Barbara LÜBBEN	Allemagne
M. Thomas IFLAND	
Professeur Brendan MURPHY	Australie
Mme Elisabeth TISCHELMAYER	Autriche
M. Lieven DE RAEDT	Belgique
Dr Ana Cristina PINHO MENDES PEREIRA	Brésil
Dr Livia DE OLIVEIRA PASQUALIN	
Dr Rafael DE ANDRÉS MEDINA	Espagne
Dr Douglas LOWY	Etats-Unis d'Amérique
Dr Ann CHAO	
Dr Gabrielle LAMOURELLE (<i>excusée</i>)	
Dr Rachel OWEN	
Dr Lisa STEVENS	
Dr Sarah LLOYD STEVENSON	
Dr Dmitry KOSTENNIKOV	Fédération de Russie
Dr Igor KOROBKO (<i>excusé</i>)	
Dr Eduard SALAKHOV (<i>excusé</i>)	
Dr Zoya SEREDA (<i>excusée</i>)	
Dr Alexey NOVOZHILOV	
Dr Sergey IVANOV	
Professeur Juhani ESKOLA	Finlande
Dr Janne PITKÄNIEMI	
Dr Tuula HELANDER	
Professeur Norbert IFRAH	France
Dr Jocelyne BÉRILLE	
M. Thomas DUBOIS	
Dr Prabha ARORA	Inde
Dr Fenton HOWELL	Irlande
Dr Mauro BIFFONI	Italie
Dr Pietro COMBA	
M. Hiroyuki HORI	Japon
Dr Seiichiro YAMAMOTO	
Dr Latifa BELAKHEL	Maroc
Professeur Pål Richard ROMUNDSTAD	Norvège

M. Jeroen HULLEMAN	Pays-Bas
Dr Al-Hareth M. AL-KHATER	Qatar
Dr Haerae KIM	République de Corée
Dr Young Joo WON	
Dr Mark PALMER	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Dr Mariana DELFINO-MACHIN	
Dr Karin SCHMEKEL	Suède
Dr Sandra KLEINAU	
<i>Pas de représentant</i>	Turquie

Organisation mondiale de la Santé

Dr Svetlana AKSELROD, Sous-Directrice générale, Maladies non transmissibles et santé mentale (NMH)

Mme Sigrid KRANAWETTER, Juriste principale, Bureau du Conseiller juridique de l'OMS

M. Derek WALTON, Conseiller juridique de l'OMS

Observateurs

Professeur Reza MALEKZADEH, Iran (République islamique d')

Dr JIE He, Président du Centre national du cancer, Chine

Dr MIN Dai, Directrice du Département des communications internationales, Centre national du cancer, Chine

Dr Julie TORODE, Directrice Adjointe, Responsable Actions de sensibilisation et réseaux, Union internationale contre le Cancer (UICC)

Professeur Giske URSIN, Présidente du Conseil scientifique

Commissaire aux comptes

M. Lito Q. MARTIN, Commission de vérification des comptes, Philippines (*excusé*)

Secrétariat

Dr C.P. WILD, *Secrétaire*
Dr T. LANDESZ

Dr M. ALMONTE
Dr P. BASU
Mme A. BERGER
Dr F. BRAY
Dr P. BRENNAN
Dr G. CLIFFORD
Dr I. CREE

Mme D. D'AMICO
Dr P. FERRARI
Mme E. FRANÇON
Dr N. GAUDIN
Dr M. GUNTER
Dr Z. HERCEG
Dr R. HERRERO
Dr B. LAUBY-SECRETAN
Dr F. LOZANO
Dr J. MCKAY

Dr R. NJIE
Mme A. SANTHIPRECHACHIT
Dr A. SCALBERT
Dr J. SCHÜZ
Dr I. SOERJOMATARAM
Dr K. STRAIF
Dr M. TOMMASINO
Dr J. ZAVADIL

1. OUVERTURE DE LA SESSION : Point 1 de l'Ordre du jour provisoire

Le PRESIDENT accueille les participants, parmi lesquels les nouveaux membres du Conseil de Direction, le Dr Julie Torode de l'Union internationale contre le Cancer (UICC) et le Dr Svetlana Akselrod, Sous-Directrice générale de l'OMS chargée des maladies non transmissibles et de la santé mentale. Deux observateurs de Chine, le Dr Jie He et le Dr Min Dai, ainsi que le Professeur Giske Ursin, Présidente du Conseil scientifique, se joindront à la session le lendemain.

Le SECRETAIRE fait part de sa satisfaction quant au nombre croissant de membres du Centre. Il accueille les participants et les invite à regarder les photographies et une maquette représentant le projet du « Nouveau Centre » qui se trouvent dans le Hall Princesse Takamatsu. Chaque année, la Session du Conseil de Direction permet au Centre de présenter ses réalisations et de fournir un descriptif du soutien qu'il a apporté à de nombreux collaborateurs. L'ensemble du travail remarquable effectué par le Centre est le résultat de la confiance que lui témoignent ses Etats participants. Le rôle de Directeur requiert à la fois un sens du leadership et du service ; cette année revêt un caractère particulier puisque va avoir lieu l'élection d'un nouveau Directeur qui prendra la conduite du Centre pour les années à venir.

2. ELECTION DU RAPPORTEUR : Point 2 de l'Ordre du jour provisoire

Le Dr Steber-Büchli (Suisse) est élue Rapporteur sur proposition du Dr PALMER (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), appuyée par le Professeur ESKOLA (Finlande).

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR : Point 3 de l'Ordre du jour provisoire (Document GC/60/1 (Prov.) Rev.1)

Le PRESIDENT attire l'attention sur le fait que l'ordre du jour a été modifié et invite les participants à faire part de leurs commentaires.

Le Dr STEVENS (Etats-Unis d'Amérique) déclare que l'ordre du jour provisoire est satisfaisant même si, selon elle, le temps accordé au Point 14 de l'Ordre du jour, traitant des mécanismes de coordination et de communication entre le CIRC et l'OMS, est insuffisant. Elle demande par ailleurs qu'à l'avenir, les sessions du Conseil de Direction soient dans toute la mesure possible programmées à une date différente de celle de la session du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif (PBAC) de l'OMS, qui a lieu à Genève, afin de permettre aux membres des délégations d'être présents aux deux sessions.

Le Dr ROBBINS (Canada, Vice-Président) suggère que du temps supplémentaire soit accordé aux discussions relatives au Point 14 de l'Ordre du jour et que le calendrier de la prochaine session du Conseil de Direction soit inscrit au Point 30 de l'Ordre du jour.

Il en est décidé ainsi.

L'Ordre du jour ainsi modifié est **adopté**.

4. ADMISSION D'UN NOUVEL ETAT PARTICIPANT – IRAN (République islamique d') : Point 4 de l'Ordre du jour (Document GC/60/20)

Le PRESIDENT déclare que le Directeur général de l'OMS a transmis la demande d'admission de la République islamique d'Iran aux Etats participants en septembre 2017. Les documents relatifs à cette demande d'admission ont été examinés par le Sous-comité du Conseil de Direction sur l'Admission de nouveaux Etats participants. Celui-ci a déterminé que la République islamique d'Iran, qui bénéficie du financement, de l'intérêt et des capacités nécessaires en matière de recherche sur le cancer ainsi que d'un programme national de prévention et de de lutte contre le cancer, répondait aux exigences quant à sa capacité à contribuer efficacement aux priorités de recherche du CIRC, telles que décrites dans la Stratégie à moyen terme du Centre. Le Sous-comité recommande par conséquent l'admission, par le Conseil de Direction, de la République islamique d'Iran en tant qu'Etat participant.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Admission d'un Etat participant – Iran (République islamique d') », (GC/60/R1) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné la demande du Gouvernement de la République islamique d'Iran en vue de son admission en qualité d'Etat participant au Centre international de Recherche sur le Cancer (Document GC/60/20),

1. DECIDE, conformément à l'Article XII du Statut du Centre, que la République islamique d'Iran est admise en qualité d'Etat participant au Centre ; et
2. EXPRIME sa grande satisfaction de l'admission de ce nouvel Etat participant.

Le Professeur MALEKZADEH (République islamique d'Iran) remercie le Centre d'avoir accepté la demande d'admission de la République islamique d'Iran et rappelle que son pays et le Centre collaborent depuis maintenant 50 ans. Le cancer constitue la seconde cause de mortalité dans la République islamique d'Iran, après les maladies cardiovasculaires. La République islamique d'Iran a mis en place l'infrastructure nécessaire pour un programme de prévention du cancer. Le programme national de lutte contre le cancer du pays est axé sur la recherche et a récemment mis en place, avec le soutien du CIRC, un registre national du cancer basé sur la population. L'étude de cohorte du Golestan sur le cancer de l'œsophage, menée en collaboration par le CIRC et son pays, est la plus importante étude de cohorte réalisée dans la Région OMS de la Méditerranée orientale (EMRO) et a apporté une contribution de quelque 200 000 échantillons à la banque de données du CIRC. Il est impatient de devenir un membre actif du CIRC et de poursuivre la collaboration en matière de recherche contre le cancer dans la région EMRO.

La résolution est **adoptée**.

La séance est levée à 09h40 et reprise en séance à huis clos.

Lors de la séance à huis clos, les Points 5 et 6 de l'Ordre du jour relatifs aux entretiens pour le poste de Directeur sont examinés.

La séance à huis clos est levée à 17h45.